

N°789

15 Oct. 2018

Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

Rien n'est écrit d'avance !

La négociation syndicats/patronat sur la définition de l'encadrement, suspendue depuis la mi-mars, vient de reprendre dans un contexte de disparition de l'Agirc au 1^{er} janvier 2019.

Si le changement d'interlocuteur du MEDEF n'aboutit pour l'instant qu'à l'organisation de bilatérales, la perspective de trouver une issue ambitieuse reste d'actualité.

Pour l'Ugict-CGT, qui a été reçue le 1^{er} octobre dernier, cela marque "un frémissement de reprise". Et même si l'on peut estimer repartir de "zéro après avoir perdu beaucoup de temps", selon sa secrétaire générale, M.J Kotlicki, cette bilatérale a permis de réaffirmer la nécessité d'une définition interprofessionnelle comme socle incontournable à toute déclinaison des accords dans les branches.

En effet, la notion d'encadrement n'est pas définie dans le Code du Travail stricto sensu. Ses contours reposent essentiellement sur la Convention fondatrice de l'Agirc en 1947, qui liste les bénéficiaires du statut cadre, sur un accord national interprofessionnel de 1983 et sur nombre de jurisprudences. Pour la CGT trois critères doivent prévaloir : la reconnaissance de la qualification, qu'elle soit universitaire ou issue du parcours professionnel, l'autonomie et la responsabilité.

En ce début d'automne où le mouvement social s'est invité visiblement dans nos villes, le 9 octobre dernier, réaffirmons aussi que pour les cadres, rien n'est écrit d'avance. Réaffirmons surtout que les cadres ont des attentes en termes de droits individuels et de garanties collectives.

Emparons nous de tous les outils disponibles, tracts, documents, consultation pour renforcer la démarche unitaire proposée par l'Ugict-CGT dans cette négociation...pour gagner !



Branche Poste

Mobilisons-nous !

Gouvernement et direction de La Poste ont annoncé leur volonté de faire de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), l'actionnaire majoritaire de La Poste. La communication officielle a minoré les enjeux précis en précisant que l'objectif était de faire un grand groupe financier public au service des territoires. Le projet se ferait par une cession du capital de La Poste détenu par l'État à la CDC. En « contrepartie » la Banque Postale prendrait une part plus importante dans la Caisse Nationale de Prévoyance (CNP). C'est pourtant bien d'un désengagement de l'État dont il s'agit !

En 2008/2010 la CGT s'était opposée au changement de statut et à l'ouverture du capital de La Poste. La CGT continuera à combattre la nocivité d'un tel projet, en rencontrant les élus de la République et en invitant les personnels à la mobilisation.

Télétravail à La Poste

La CGT est signataire du nouvel accord télétravail à La Poste. Pour les cadres, dans un collectif de travail fortement numérisé, le fonctionnement doit en être bordé afin, à la fois, de préserver les droits des salariés et de faciliter le travail de l'encadrement.

Au-delà des 25 jours annuels « flottants » et des jours occasionnels (aléas climatiques, problèmes de transports, etc.) la CGT a pointé le rôle essentiel du référent pour faciliter la mise en place de ce mode de travail.

Si le constat a été fait que le télétravail restait confidentiel, il ne doit pas non plus être imposé, notamment dans le cas d'une réorganisation. La signature de la CGT est exigeante, c'est pourquoi nous serons attentifs à la déclinaison locale cet accord.

Branche Télécoms

Les CSRH, c'est essentiel !

Chez Orange, le prélèvement à la source c'est aussi pour janvier 2019. L'inquiétude monte dans nos CSRH, car le personnel est déjà sur-occupé par les différents actes dus aux salariés.

A ce jour, les élu.e.s CGT considèrent qu'il manque, à minima, 80 emplois pour répondre qualitativement aux besoins des salariés. Le mot d'ordre de la direction est « priorité au prélèvement à la source » et quid des autres prestations ?

Et ce n'est pas la promesse d'un recrutement de quelques CDD qui peut apaiser les craintes. Le personnel des CSRH est attaché à un travail bien fait, c'est pourquoi les élu.e.s CGT ont déjà remonter à la direction une pétition massivement signée.

La direction serait bien inspirée d'entendre ces alertes, au risque d'un fort mécontentement de l'ensemble des salari.e.s d'Orange !

Du plus pour tous

A l'initiative des élus CGT et sur l'ordre du jour du mois d'août, une courte majorité des élu.e.s CCUES a finalement voté le reversement de 5 millions € d'excédents budgétaires ASC (Activités Sociales et Culturelles) vers les CE contributeurs.

Son principe même en avait été contesté, certains lui préférant une opération électorale pour 2019 ! Pour la CGT, ce sont plutôt les ASC mutualisées, par exemple l'aide au transport pour les Vacances Enfants, qui doivent maintenant être revalorisées... Depuis plusieurs élections, certains syndicats font des ASC leur fonds de commerce, quitte à en dévoyer le sens, au détriment des Activités Economiques et Professionnelles, dont les enjeux sont tout autant stratégiques : restructurations, formation, égalité pro...

FLASH
CADRES



FLASH
CADRES

Fédération des Activités Postales et de Télécommunications CGT

Union Fédérale des Cadres

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 54 30 - Fax : 01 48 59 25 22

Courriel : ufc@cgt-fapt.fr - Pages UFC Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cgt-fapt.fr> espace Cadres

Échos

Pavillon Bas

L'Aquarius, affrété par SOS Méditerranée, a perdu son pavillon panaméen fin septembre, un mois après s'être vu retirer celui de Gibraltar.

La vice-présidente du Panama a déclaré "regretter" que cette décision affecte une mission humanitaire. Mais, assure-t-elle, les normes du pavillon panaméen sont très strictes... (Sic !). Alors que l'Aquarius est immobilisé à Marseille, le 5 octobre dernier, le siège de l'association SOS Méditerranée France à Marseille a été attaqué par une vingtaine de militants du mouvement identitaire.

Les équipes de SOS Méditerranée remercient celles et ceux qui ont spontanément témoigné de leur solidarité, mais aussi les plus de 185.000 citoyens engagés qui ont déjà signé la pétition en soutien au sauvetage en mer ! Signer la pétition : <https://you.wemove.eu/campaigns/sauvons-l-aquarius-et-le-sauvetage-en-mer>

Budget

Pour les plus aisés

Le nouveau budget de l'Etat prétend, malhonnêtement, faire « le choix du travail » alors que c'est bien lui qui en pâtit, avec la baisse de 800 postes à Pôle emploi et la réorientation de ses missions qui fait de la sanction une priorité.

Une imposture qui prétend réaliser 6 Mds € de baisses d'impôts alors que la suppression des cotisations sacrifie une partie du financement de la Sécurité Sociale et augmente le déficit de l'État.

La CGT dénonce l'absurdité d'un budget au service des plus aisés avec un « pognon de dingue », plus de 200 Mds € donnés aux entreprises sans effet positif sur l'emploi, et qui prétend mieux servir les usagers en réduisant les effectifs, affaiblissant d'autant le service public et qui met en danger la santé, l'éducation, l'écologie...

Pour les plus aisés (bis)

La loi Pacte telle qu'elle a été votée ne risque pas de créer de l'emploi, ni de dynamiser l'innovation ou encore de permettre la prise en compte des nombreux défis sociaux et environnementaux.

La CGT a fait quant à elle 37 propositions novatrices dans son projet « l'entreprise autrement » pour faire toute sa place à la démocratie sociale dans l'entreprise. Il s'agit de couper le lien ombilical qui unit les dirigeants et les actionnaires et de redonner de l'oxygène aux entreprises étouffées par la finance. L'entreprise est considérée comme un produit financier, propriété des seuls actionnaires avec comme unique but une rentabilité élevée, que personne n'oserait demander à son banquier pour un vrai produit financier, comme un livret d'épargne.

International

Enfin libre !

Après 9672 heures de détention arbitraire, l'avocat franco-palestinien Salah Hamouri est enfin libre !

Le gouvernement israélien qui le retenait en violation du droit international s'est trouvé obligé de céder à la pression des comités de soutien auxquels participait la CGT, aux côtés de nombreux autres acteurs.

Après cette tardive libération, la reconnaissance pleine et entière de respect du droit international et des résolutions de l'ONU, la liberté de la presse, la liberté d'opinion... sont autant de combats que continuera à mener la CGT qui aspire à une société plus juste et un monde de paix.

La libération de Salah Hamouri incarne ces combats et cette aspiration.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Sale musique

C'est une sale petite musique teintée de démagogie populiste, qui a provoqué l'ire des syndicats.

En effet le gouvernement insiste pour débattre de la dégressivité des allocations chômage des cadres.

Les 5 organisations syndicales proposent l'ouverture d'un agenda social de négociations, dont une sur la qualité de vie au travail. Elles demandent la mise en place de deux délibérations: l'une sur « Transitions numérique, écologique et énergétique : nouvelles formes d'emploi et travailleurs des plateformes » et l'autre sur les « discriminations dans l'accès au travail quelles qu'en soient les modalités (embauche, stages etc.) ».

La démarche unitaire vaut d'être soulignée, car trop souvent les mauvais coups prospèrent sur l'incapacité à s'entendre sur l'essentiel.

Santé

Racket sur les cotisations

Le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) présenté le 26 septembre dernier, met en évidence la mainmise de l'État sur la Sécurité sociale par l'annonce de l'organisation d'une « solidarité financière Etat/Sécu ».

Ainsi, le gouvernement utiliserait les excédents de la sécu pour diminuer le déficit de l'État. E. Macron veut redonner du pouvoir d'achat aux français en supprimant les cotisations sociales, ce qui obligera chacun à se tourner vers les assurances privées.

La suppression totale des cotisations, sur les salaires au Smic, profite aux entreprises avec un gain de trésorerie de 20 milliards d'€ dès 2019. La fin des cotisations sociales, c'est la légalisation du travail au noir.

La CGT ne laissera pas détruire le modèle français de sécurité sociale pour lequel elle porte des propositions ambitieuses.

Stopper la mise en concurrence

La reconstruction de notre système de santé est une nécessité et ce dans l'intérêt de tous. Les déclarations du Président et le plan de son gouvernement n'apportent aucune réponse, aucun moyen financier supplémentaire pour répondre à la crise profonde dans notre système de santé.

La CGT estime les besoins immédiats en emplois à 100 000 dans les hôpitaux et à 200 000 dans les Ehpad. Il y a nécessité absolue à redévelopper les hôpitaux de proximité et à mettre un arrêt à la mise en concurrence entre public et privé.

Un grand plan de formation des médecins s'impose pour répondre aux besoins de la population. La politique de la maîtrise des dépenses ne règle rien, demandons un financement à la hauteur de nos besoins, l'argent ne manque pas!

Égalité

Solidarité !

Première victoire devant le tribunal des prud'hommes de Châteauroux qui vient de condamner l'employeur à verser les arriérés de salaires à quatre bûcherons marocains.

Ils étaient exploités dix à douze heures par jour à couper du bois pour 100 € à 200 € par mois, à Aigurande dans l'Indre, sans protection et parfois sans eau. Le week-end, ils devaient également faire des travaux de maçonnerie pour leur patron.

S'ils ont obtenu leur premier récépissé de 6 mois autorisant le travail, la solidarité des villageois et de la CGT doit continuer à se manifester à l'égard de ces esclaves modernes pour faire reconnaître au pénal la traite des êtres humains dans le milieu du travail et exiger l'égalité des droits entre travailleurs français et immigrés.